



LIBÉRATION DE CONTEVILLE

Le 23 août dernier, la municipalité, les anciens combattants et plusieurs villageois ont rendu hommage aux contevillais (Léon Dutertre, René Gilles et Alexandre Heurteaux) morts au combat lors de la seconde guerre mondiale et à Francis Mouchet mort le 26 août 1944 lors de la libération de Conteville.

FESTIVAL DES FILMEURS : EN ROUTE VERS LA 3^{ÈME} ÉDITION

Un festival en pleine nature pour projeter des films indépendants, des concerts, des débats, des rencontres, ... Le tout avec une bonne dose de convivialité. Tel fut le programme de la 2^{ème} édition des filmeurs. Prochain rendez-vous, du vendredi 8 au dimanche 10 juillet 2016.



ERDF : ATTENTION AUX DÉMARCHAGES FRAUDEUX

Des appels téléphoniques ou des messages en provenance d'entreprises ou d'individus utilisant le nom voire le logo d'ERDF pour du démarchage commercial parfois frauduleux ont été constatés (Mails ou SMS faisant état de problèmes de surconsommation ; société factice facturant le passage de l'entreprise d'élagage prestataire d'ERDF ; démarchages pour le compteur communicant LINKY ; des panneaux photovoltaïques ou encore des diagnostics énergétiques...). Suite à cet état de faits, ERDF tient à préciser qu'elle ne mène aucune activité de ce type et conseille la plus grande prudence si la situation se présente.

1 CHAT, 2 CHATS... 20 736 CHATS !!! SOYONS RESPONSABLES, STÉRILISONS !

De nombreux chats errent dans les lotissements de la Grand Mare et des Anémones. Sachez qu'en 4 ans, un couple de chats peut être à l'origine de 20.736 chats... En effet, un couple de chats, en un an, peut avoir jusqu'à 12 chatons. Après deux années, leur descendance peut atteindre 144 chats. Après trois années : 1.728 chats. Après quatre années : 20.736 chats... un chiffre à méditer ! Une solution ? LA STÉRILISATION. Il est donc recommandé aux propriétaires de chat(te)s de faire stériliser leurs animaux (110 € pour une femelle et 50 € pour un mâle). En effet, une jeune chatte peut se reproduire dès 7 mois, un mâle vers 8-9 mois. Si vous laissez faire la nature, votre chatte pourra avoir des petits 2 ou 3 fois l'an, parfois même 4 ! Et si au début, vous trouverez des amateurs pour placer les petits, vous aurez vite fait le tour de la famille et des amis. Sachez également que la stérilisation évite la transmission de maladies dont les soins vétérinaires peuvent atteindre des sommets.



- NAISSANCE**
 - Rose HABIF, née le 7 septembre 2015
 - Noa METOT, née le 15 septembre 2015
- MARIAGES**
 - Denis ALLAIS et Guylaine TOUZE le 27 juin 2015
 - Antoine SEBILLE et Marie DELAMARE le 18 août 2015
- DÉCÈS**
 - M. Louis KRANJCEVIC, décédé le 5 septembre 2015
 - Mme Christiane CARDON, décédée le 11 septembre 2015

Pour tous renseignements, le secrétariat est ouvert le mardi de 14h à 18h30, le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 17h. Permanence du Maire et des Adjointes le mardi de 17h30 à 18h30.

Brèves

Accessibilité L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE



Au regard de la loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les propriétaires de tout établissement recevant du public ont dû transmettre une demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) avant le 27 septembre 2015. Les AD'AP et les dérogations aux règles d'accessibilité doivent être approuvés par le préfet.

Dans ce cadre, une commission communale "accessibilité" a été mise en place. Elle a pour mission de réaliser un diagnostic des bâtiments, d'identifier et de planifier les travaux nécessaires pour les rendre accessibles à tous usagers et ce quel que soit le type de handicap. Ainsi, les accès et les commodités ont été étudiés de près. Il en ressort la nécessité de mettre aux normes les WC de la salle Guérin et de la salle Rever. Des bateaux seront créés aux passages piétons. Des places réservées aux personnes à mobilité réduite devront être aménagées à proximité de la salle Guérin et de la mairie, qui se verra également dotée d'une rampe d'accès. Concernant l'église, l'aménagement d'une rampe à la place des 3 marches étant irréalisable car trop pentue, il a été décidé d'installer un main courante de sécurité. Enfin, le presbytère devra être réhabilité dans son ensemble.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal CONTEVILLE SOUS PRESSIONS



Financières, administratives, environnementales, politiques... les pressions sont nombreuses en terme d'urbanisme pour les communes rurales.

Chaque commune de la communauté de communes de Beuzeville (CDC) se devait de décider si, oui ou non, elle souhaitait établir un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, c'est à dire transférer la compétence "Urbanisme" à la CDC. Celle-ci fixerait en conséquence les règles d'utilisation du sol sur la commune en fonction de la législation. Dans sa séance du 26 juin, le Conseil municipal de Conteville a voté contre comme 8 autres communes de la CDC. Lors d'une réunion organisée début septembre, le Sous préfet a incité les communes défavorables à revoir leur position. Pour convaincre les élus de l'intérêt de l'urbanisme intercommunal, il a expliqué que les délais seraient levés pour mettre en conformité leur document d'urbanisme avec les prescriptions des normes supérieures telles que les SCoT, SRCE, ... et avec les prescriptions issues de la loi "Grenelle II". Il a évoqué également le concours financier de l'Etat et la fusion des CDC opérationnelle au 1^{er} janvier 2017 qui serait de plein droit compétente en matière de document d'urbanisme. Cette fusion obligatoire fait suite à la Loi ALUR pour le rapprochement des CDC en vue d'un regroupement de plus de 15000 habitants. Les différentes zones urbanisables seraient modifiées et réduites. Il est important de savoir qu'un Certificat d'Urbanisme reste valable 18 mois même si un PLU ou un PLUi est mis en place entre temps. Après la période de validité du CU, le terrain devra suivre les dispositions du PLU ou du PLUi. En conclusion, un terrain n'est pas constructible à vie, mais seulement sur la durée de vie du certificat d'urbanisme.

COUPE DE BOIS INSCRIVEZ-VOUS à partir du 1^{er} décembre

Afin de favoriser l'équilibre et le développement des surfaces boisées de la commune, la municipalité propose des parcelles où vous pourrez couper votre bois composé pour l'essentiel de bois taillis. Les coupes consistent à récolter les arbres en surnombre, les sujets mûrs, mal conformés ou malades.

Les coupes auront lieu en février et en mars. Chaque habitation principale contevillaise est autorisée à couper sur une seule parcelle. Deux zones de coupe vous sont proposées avec deux qualités de bois différentes.

Le prix du bois est défini en fonction de la parcelle choisie, soit 8,50 € le stère dans les bois ou 5 € dans l'ancienne carrière... les inscriptions auront lieu à partir du mardi 1^{er} décembre, AUCUNE inscription ne sera prise avant.

Renforcement des réseaux LE PROGRAMME SE POURSUIT



Le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux de renforcement sur le réseau de distribution publique de l'électricité rue de la Petite Fontaine et chemin de la Petite Chaussée pour alimenter la station d'épuration. Le montant est estimé à 60 000 € TTC. Conformément à la convention de partenariat qui lie la commune et le SIEGE, Conteville participera à hauteur de 29 000 €.

CONTEVILLE info



Avec la rentrée des classes, chacun a retrouvé ses habitudes. Le ballet des élèves, des parents, des voitures et des cars a lui aussi repris multipliant les dangers. Nous attirons donc votre attention sur la nécessité de respecter les interdictions de stationner, ainsi que les espaces réservés aux bus, en cours de marquage. Le risque d'accident grave est réel. Surveillez donc attentivement vos enfants lors de l'arrivée des cars scolaires... ceci afin d'éviter un drame. Le Département, organisateur du transport scolaire, engage une réflexion pour faciliter les manœuvres des cars scolaires et sécuriser les arrêts, en particulier le mercredi midi. Le car n'ayant pas l'autorisation de reculer avec des enfants à son bord, il a été décidé de faire descendre le car jusqu'au rond point de la rue du Pressoir, du chemin de la Picotière et du chemin du Bas Sarrazin. Cette mesure est à l'essai et ne sera effective uniquement si chacun respecte les consignes de sécurité.

Bien à vous, l'équipe municipale



Mercredi 11 novembre à 12h
Commémoration Armistice 1918
Hommage au monument aux morts.

Dimanche 15 novembre à 16h
Concert JP Harmonie
Au théâtre L'Éclat à Pont-Audemer. Gratuit.
Réservation obligatoire : 02 32 41 81 31

Vendredi 27 novembre à 18h
Remise des prix pour le fleurissement 2015
Rendez-vous à la salle annexe de la mairie.

Samedi 5 décembre à 19h30
Repas du Téléthon
Organisé par le Comité des fêtes. Réservation : 02.32.57.66.51

Dimanche 13 décembre à 14h30
Spectacle de Noël
Organisé par le Comité des fêtes. Gratuit.

Dimanches 6 et 13 décembre de 8h à 18h
Elections régionales
Salle annexe de la mairie.

MISSION LOCALE : EMPLOI ET FORMATION POUR LES JEUNES

La Mission Locale offre à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, avec ou sans qualification, un accueil et un accompagnement individualisé. Emploi, formation ou aide financière pour passer le permis de conduire ou le BSR, accès au logement, ... la situation de chacun, est analysée par des conseillers disposant de nombreux outils.
Permanence de Pont-Audemer : 02.32.41.16.83



Rédacteur en chef :
Martine Lecerf
Rédaction, photo et mise en pages :
Commission communication
Imprimeur :
NOTA BENE - 06 15 14 45 67
www.communication-normandie.fr
En couverture :
Le chantier de la nouvelle station d'épuration de Conteville

Le mot de l'équipe

Vie scolaire L'ÉCOLE, C'EST REPARTI !

En raison sans doute de la migration de plusieurs écoliers vers le privé qui n'a pas l'obligation d'appliquer les rythmes scolaires déterminés par le Ministère de l'Éducation Nationale, les effectifs de l'école Francis Mouchet ont baissé de 10%. En effet, ils sont passés de 149 élèves en 2014 à 134 pour la rentrée 2015. L'école est composée de 6 classes : 29 élèves en PS avec Mme Gefflot, 23 en MS avec Mme Carpentier-Dambry, 24 en GS+MS avec Mme Le Devedec, 18 en CP+GS avec Mme Guihard, 20 en CP avec Mme Bouretz et 20 en CE1 avec Mme Tarisse.

Comme les années précédentes, la répartition des CP sur deux classes permet d'accorder à chaque élève plus de temps pour l'exercice de la lecture.

Concernant la cantine, 2/3 des enfants y sont inscrits. Notons par ailleurs que le prix du repas est de 3,60 €.

La facturation est adressée par voie postale le mois suivant la consommation des repas (un certificat médical sera à fournir pour justifier les absences afin d'éviter la facturation d'un repas déjà prévu, mais non consommé). Vous devez procéder au règlement dans les 15 jours après réception de la facture. Vous avez également la possibilité de régler par prélèvement automatique et par le dispositif TIPI.



Agenda

Vie pratique LA MICRO-CRÈCHE, UNE AUTRE SOLUTION DE GARDE POUR VOTRE ENFANT

Vous n'avez pas trouvé d'assistante maternelle sur Conteville, ou ce système de garde ne vous convient pas ? Sachez que depuis le 1^{er} septembre 2014, la micro-crèche "Les Petites Mains Vertes" a ouvert ses portes, 212 rue du clos Romy à Beuzeville. 10 enfants âgés de 2 mois et demi à 5 ans peuvent être accueillis simultanément du lundi au vendredi de 7h30 à 19h. De nombreuses activités à thème sont mises en place ainsi que des sorties extérieures : marché, médiathèque...

Quelques places sont encore disponibles pour l'année 2016, si vous souhaitez des renseignements : contactez Mme NICOLLE Flora au 02.32.20.48.06 ou 06.46.42.13.33.



CONCOURS DE DESSIN POUR LES 7-10 ANS

Tu as entre 7 et 10 ans et tu habites Conteville ? Alors, prends tes crayons de couleur, tes feutres et dessine toi en train de pratiquer ton activité préférée. Remplis le formulaire ci-dessous, colle le au dos de ton dessin et dépose le tout dans la boîte aux lettres de la mairie. L'œuvre la plus originale, se verra récompensée par un jury, composé par les membres du CCAS. Si ton dessin est sélectionné, tu recevras chaque mois dans ta boîte aux lettres un numéro de "J'aime lire" qui contient un vrai roman captivant, 20 pages de BD et 5 pages de jeux.



Nom : Prénom : Age :

Adresse :

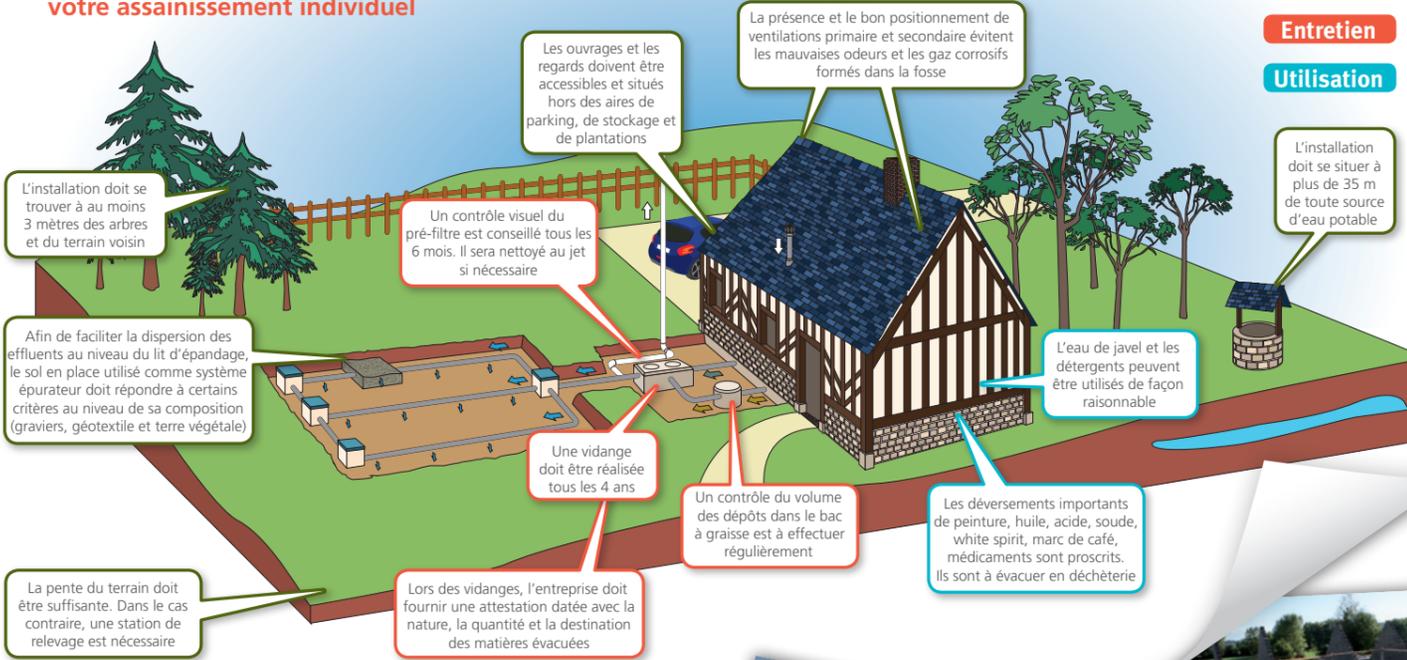
Assainissement autonome VEILLEZ SUR VOTRE ASSAINISSEMENT

Si votre habitation est en dehors du périmètre concerné par l'assainissement collectif, il est impératif de mettre en place un système d'assainissement autonome et de veiller à son bon fonctionnement. Bien cadrée et correctement mise en place, votre installation permet une bonne élimination de la pollution et contribue à la protection des cours d'eau et des nappes phréatiques.

Petit rappel des bons gestes pour une utilisation optimale de votre assainissement autonome.

informations et conseils que le SPANC peut distiller, le service effectue le contrôle de conception/réalisation indispensable à l'aboutissement du projet. En effet, cet examen permet de s'assurer que le système d'assainissement envisagé est en adéquation avec les caractéristiques du terrain (nature du sol, pente, présence d'un puits destiné à la consommation...) et avec le nombre d'occupants de la maison ou la capacité d'accueil du local. Toutes ces données composent ce qui est appelé l'étude de filière. Attention, en cas de cession d'un bien immobilier, le vendeur est tenu de fournir un diagnostic de bon fonctionnement datant de moins de 3 ans. Si tel n'était pas le cas, il doit obligatoirement contacter le SPANC pour convenir d'un rendez-vous au cours duquel un contrôle de cession immobilière sera effectué. Si les normes ne sont pas respectées, l'acheteur aura 1 an pour mettre son système en conformité.

Quelques conseils pour installer et entretenir votre assainissement individuel



- Installation
- Entretien
- Utilisation

STATION D'ÉPURATION : LE POINT SUR LES TRAVAUX

Les travaux de la future station d'épuration sont sur la bonne voie. Déjà, les cuves du clarificateur, du bassin biologique et du silo de stockage des boues sont sorties de terre. Le gros œuvre du bâtiment qui abritera la table d'égouttage est quant à lui bien avancé. Dans quelques semaines, la partie technique des travaux prendra donc le relais avec l'installation des différents systèmes de filtrage.

